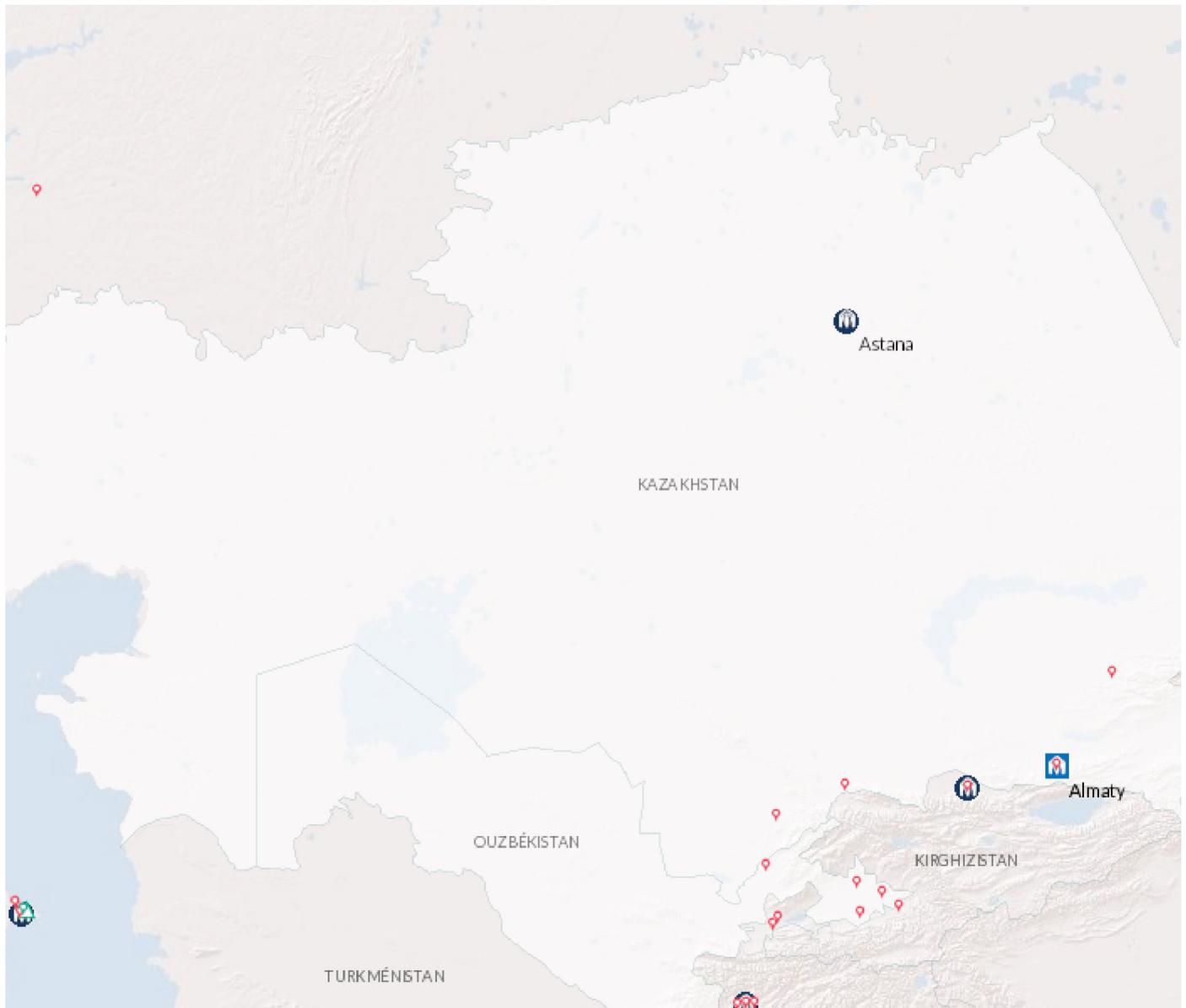


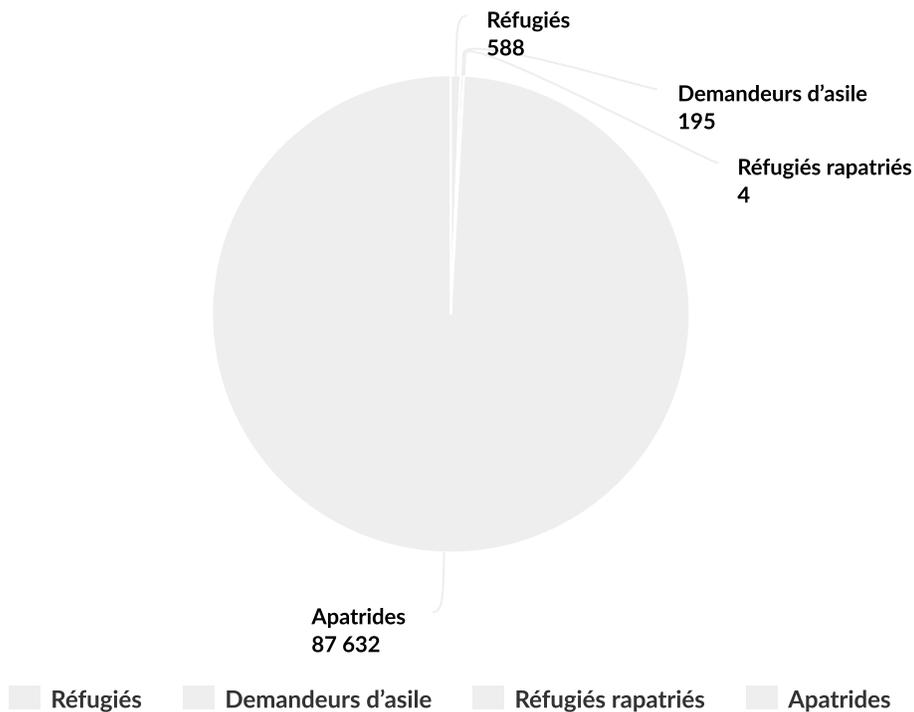
Opération: Kazakhstan – Bureau multi-pays



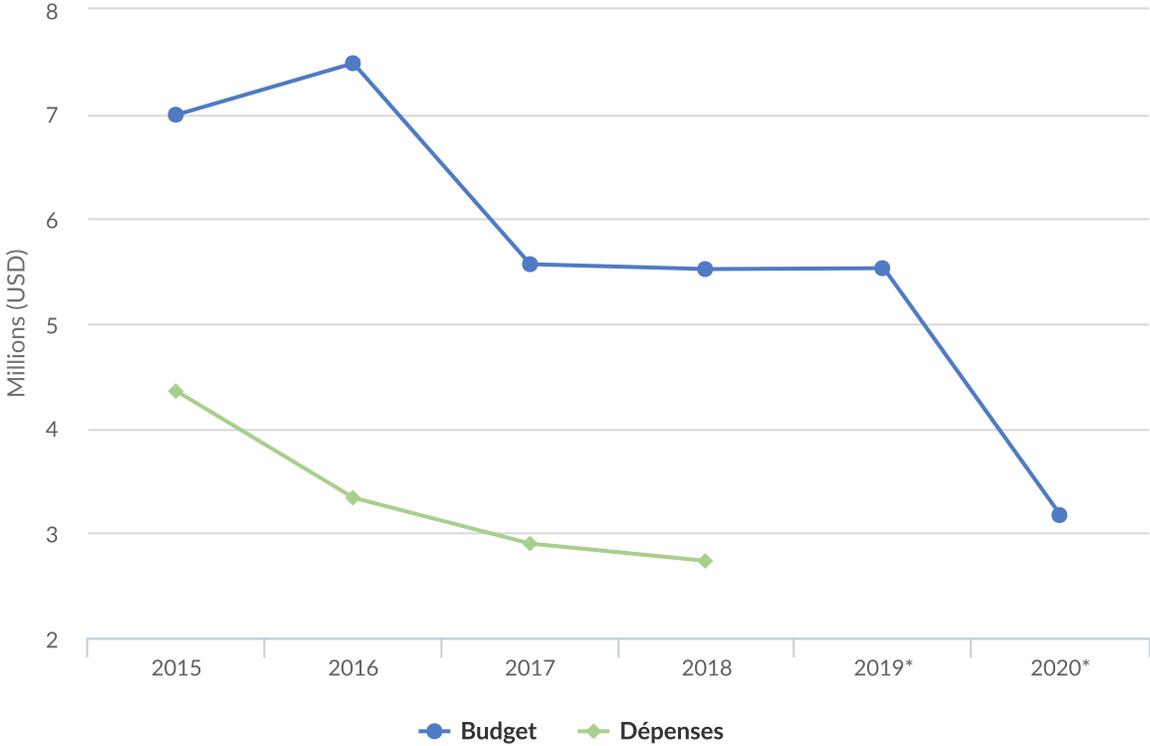
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 6% EN 2018

2018	88,419
2017	94,532
2016	95,795



Budgets et Dépenses - Kazakhstan - Bureau multi-pays



Chiffres clés

- 85% des ménages ciblés subviendront à leurs besoins essentiels grâce à des allocations en espèces à usages multiples
- 700 personnes de nationalité indéterminée bénéficieront d'une aide pour faire confirmer leur nationalité

Environnement opérationnel

Au Kazakhstan, il y a 574 réfugiés et 195 demandeurs d'asile, provenant principalement d'Afghanistan. Si l'on se fonde sur les tendances des années précédentes, le nombre de nouveaux arrivants devrait rester faible en 2020, avec pas plus de cent personnes arrivant au cours de l'année. Les nouveaux arrivants seront probablement en majorité originaires d'Afghanistan, en raison de l'insécurité qui règne dans ce pays. Il est possible que de petits groupes originaires de pays limitrophes demandent l'asile s'ils ne parviennent pas à obtenir d'autre statut légal au Kazakhstan. Le nombre total de réfugiés chutera sans doute à 450 en 2020, compte tenu d'une diminution du nombre de nouveaux arrivants, du faible taux de reconnaissance, de la naturalisation et de l'acquisition d'un autre statut légal.

Le nombre d'apatrides enregistrés officiellement au Kazakhstan, qui est actuellement de 7156, devrait diminuer considérablement en 2020, du fait des efforts menés par le Gouvernement pour faciliter la naturalisation des apatrides enregistrés officiellement et pour adopter une procédure de détermination du statut d'apatride, qui facilitera la résolution des cas des personnes sans nationalité déterminée. En 2020, les ONG partenaires du HCR continueront de soutenir l'identification et la résolution de la situation des 534 personnes sans nationalité déterminée.

Les principaux partenaires stratégiques du HCR pour les questions d'asile et de réfugiés demeureront au sein des institutions de l'État, et plus précisément au sein des services de l'immigration du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Justice et des services de police des frontières.

Principales priorités

En 2020, le HCR offrira une assistance et une représentation juridiques, ainsi qu'une aide financière limitée, aux demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables par l'intermédiaire de ses partenaires non gouvernementaux.

Sur le front de l'apatridie, le HCR s'appuiera sur son partenariat mondial avec l'UNICEF et participera activement aux groupes de travail du PNUAD pour remédier aux lacunes observées dans la législation nationale en matière d'enregistrement des naissances. Dans cette optique, l'organisation travaillera également en étroite collaboration avec les institutions de l'État et avec les ministères compétents, notamment avec les bureaux de la présidence et le parlement, afin de plaider pour l'amélioration des lois sur la citoyenneté et la nationalité et pour assurer le suivi des engagements pris lors de la Conférence de haut niveau sur l'apatridie organisée à Genève en 2019.
